

Pas de licenciements mais la rédaction de L'Avenir renâcle

Le conflit n'est toujours pas terminé aux Éditions de l'Avenir (EDA). Pourtant, après la grève qui a paralysé le journal L'Avenir pendant 48 heures, les syndicats et la direction sont parvenus dans la nuit de mercredi à jeudi à un accord aux termes duquel les trois journalistes licenciés lundi seront finalement réintégrés, mais dans un département décidé par la direction. Selon les représentants des journalistes, deux des intéressés figuraient sur une «liste noire» pour s'être intéressés de trop près au dossier Publifin-Nethys (actionnaire des EDA), ce que la direction a toujours nié. Cette dernière a également levé le lock-out (blocage du site web), qui avait provoqué un tollé en interne et dans le monde journalistique. Elle s'est aussi engagée à respecter l'indépendance rédactionnelle.

Cela n'a pas suffi à calmer les esprits. Présenté en assemblée générale des travailleurs jeudi après-midi, l'accord a en effet été

retoqué par la Société des rédacteurs (SDR) et par l'Association des journalistes professionnels (AJP).

Échaudés par le lock-out instauré par la direction, ceux-ci ont reçu un mandat du personnel (par 70 voix pour et 2 abstentions) afin de demander à la direction d'aménager cette convention pour apporter des balises sûres sur l'indépendance rédactionnelle, peut-on lire sur le site du journal. Elle a aussi voté une demande afin que l'AJP et la SDR soient associées à toutes les négociations concernant la rédaction.

En début de soirée, jeudi, les représentants de l'AJP et de la SDR indiquaient avoir proposé des amendements au texte et avoir soumis cette nouvelle version au directeur général Yves Berlize. Ce dernier a promis de revenir vers les représentants des journalistes vendredi matin. En attendant, la grève est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

J.-F. S.